

CNAS DU 18 DÉCEMBRE 2008 COMpte RENDU

Déclaration liminaire de la CGT

Monsieur le Président,

L'année 2008 s'achève dans un contexte particulièrement préoccupant de crise économique, financière et bancaire annonciatrice de récession sociale sans précédent vraisemblablement depuis la crise de 1929.

Chaque jour sont annoncés des suppressions d'emplois, du chômage technique et des remises en cause de droits : liquidation des 35 heures, libéralisation du cumul emploi-retraite, report de l'âge maximum du départ à la retraite à 70 ans, remise en cause du repos dominical.

À l'image du Code du Travail, le statut des fonctionnaire fait l'objet d'attaques de même nature : projet de loi dit de « *la mobilité et des parcours professionnels* » pouvant déboucher sur une mise en disponibilité d'office, généralisation du non-titularariat et de l'intérim...

S'agissant des rémunérations, ce ne sont évidemment pas les 0,3 % au 1er octobre et les 0,8 % annoncés pour 2009 qui peuvent compenser la progression de l'inflation qui se chiffre à 3 % en 2008.

Ni encore les annonces médiatiques des Ministres sur la garantie individuelle du pouvoir d'achat, qui résoudra le problème, le nombre d'ayants droit recensés s'élèvant à 250 000 pour l'ensemble de la Fonction publique, ce qui veut dire que 95 % n'en bénéficieront pas !

Alors qu'aujourd'hui la France compte plus de deux millions de chômeurs et plus de sept millions de travailleurs pauvres, le projet de budget 2009 est le plus désastreux de ces dernières années, avec 2 812 emplois budgétaires supprimés au

ministère des comptes publics et de la fonction publique et 287 au Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Et les projections sur trois ans se chiffrent à près de 10 000 !

Dans un tel contexte, les conditions de vie et de travail des agents ne cessent de se dégrader.

L'Action sociale a pour objet « *d'améliorer directement ou indirectement les conditions d'emploi, de travail, de vie des agents et de leurs familles en les aidant à faire face à diverses situations difficiles* ».

Nous savons que vous ne supportez pas que nous soupçonnions nos ministres d'utiliser l'Action sociale comme variable d'ajustement de leurs politiques de gestion des ressources humaines.

La CGT s'est toujours effectivement opposée au fait que l'Action Sociale soit un « *retour sur investissements* », notamment de tous les gains qui sont obtenus du fait des suppressions d'emplois. Vous nous dites être vous même porteur d'une véritable ambition sociale et la défendre avec ardeur.

Nous vous en donnons acte. Cependant quelles assurances pouvez vous nous donner sur la poursuite à plus long terme de notre action sociale ministérielle ? Cette question peut vous paraître récurrente, mais une nouvelle fois, dans le contexte actuel de crise, les annonces budgétaires optimistes sont revues à la baisse et il est à craindre des annulations de crédits pour l'année à venir.

Et bien justement, en matière d'annulations de crédits, il va vous être difficile, Monsieur le Président, de tirer satisfac-

tion d'une exécution budgétaire 2008 ponctionnée à hauteur de 6 % ! Quant au budget 2009, nous savons déjà qu'il subira un sort identique.

Bien des besoins sont encore à satisfaire, que ce soit :

- en matière de logement, même si le bilan des deux dernières années a été satisfaisant, beaucoup d'agents sont écartés de l'accès au logement social et le seront encore plus dans le cadre de la loi Boutin ;
- en matière de restauration collective le coût des repas, notamment en province, devient inaccessible pour certains agents et que dire de la valeur du titre restaurant qui n'a aucune réalité économique ;
- en matière de tourisme social, nous ne

(suite page 2)

SOMMAIRE :

Compte rendu du CNAS du 18 décembre 2008

- * Déclaration liminaire
- * Budget
- * Restauration
- * Logement
- * Aides et prêts
- * Tourisme et loisirs
- * Points divers

CONTACTS

Fédération :

finances@cgt.fr

Tél : 01.48.18.82.21

Anne TANGUY

anne.tanguy@dgfip.finances.gouv.fr

Alexandre DERIGNY

alexandre.derigny@dgfip.finances.gouv.fr

(suite de la page 1)

satisfaisons pas encore toutes les demandes ;

- en matière de garde d'enfants, comment répondre à la mise en place du « *droit de garde opposable* » promis par le Président de la République pendant sa campagne présidentielle ?

Les investissements sont à la baisse en 2008, du fait de reports certes, mais aussi d'annulation de rénovations, en matière de restauration.

Est ce à dire qu'une mutualisation est jugée aujourd'hui préférable ?

Cela dit, nous prenons acte des efforts qui ont été réalisées en matière de réservation de logements, en matière de revalorisations et d'accès aux aides et aux prêts, de l'élan donné au secteur vacances loisirs.

Et enfin, dernière satisfaction, la mise en place d'un plan de formation des représentants en CDAS attendu depuis des décennies !

En réponse, le Président déclare qu'en période de crise, le montant de notre budget d'action sociale ne peut être que réconfortant :

- en 2008, malgré l'annulation de crédits de 6 %, les objectifs ont pu être atteints ;
- en 2009, en dépit d'un contexte budgétaire difficile, le budget est préservé.

Budget



LE BUDGET 2009 SERA DE 161,61 MILLIONS D'EUROS.

Les nouvelles mesures concernent :

- la mise en oeuvre du nouveau dispositif de participation au financement de la protection sociale complémentaire (16 millions d'euros s'ajoutant au 3,9 millions d'euros déjà budgétisés),
- l'abondement de la subvention ATSCAF pour permettre de financer les personnels détachés.

Les mesures d'ajustement concernent le nouveau marché des titres restaurant.

Les subventions aux associations sont en baisse pour l'AGRAF (1 million d'euros

en moins) et pour l'ALPAF (1,5 millions d'euros en moins) et en hausse pour l'EPAF (1,6 millions d'euros de plus).

Les crédits d'investissement sont en baisse, mais pourront être abondés en cours d'année grâce au solde de liquidation de l'ATRAF, à hauteur de 3,5 millions d'euros.

PRÉVISION D'EXÉCUTION DU BUDGET POUR 2008

Cette année aucun commentaire sur le taux d'exécution budgétaire puisque la totalité des crédits budgétisés n'a été disponible qu'à hauteur de 94% et qu'il n'y avait pas d'économies pour l'année 2008 !



Restauration



S'agissant des principales prestations, la restauration demeure le premier poste du budget du CNAS avec 44,3 %. Il est en progression pour tenir compte de la hausse de la subvention interministérielle, de la hausse du prix des denrées et des nouvelles conventions à Noisy Le Grand.

Des équipements lourds sont prévus au havre, à Lens, à l'École Nationale du Trésor (Noisy 77) et à la trésorerie générale des Alpes Maritimes.

Les travaux concernent le restaurant Montaigne à Noisy le Grand, l'étude de restauration de l'hôtel des finances de Créteil et le restaurant de Paganini (Paris 20e) dont la réalisation est prévue pour 2011. La rénovation des restaurants de Diderot (Paris 11e) et Dausmesnil (Paris 11e) a été considérablement revue à la baisse. Nous passons de 9 millions d'euros à 300 000 euros d'étude de faisabilité. Seule la sécurité alimentaire est préservée. Les travaux se feront par tranches.

Quant au titre restaurant, pas possible de faire plus que 5 euros. L'appel d'offre est toujours en cours pour le choix du prestataire.

AGRAF

Les produits de l'association sont en baisse du fait d'une légère diminution du nombre de repas servis en 2008 (fermeture de Reuilly et non report sur les autres restaurants) et du gel budgétaire de 600 000 euros. Quant aux charges, elles sont également en baisse par rapport aux prévisions, les investissements ayant été moindre et la mise en place d'une mutuelle d'entreprise étant reportée sur 2009 (le prestataire est choisi, il s'agit de la MGEFI).

Pour 2009, le montant de la subvention est diminué d'un million d'euros, mais l'association dispose de réserves devant être utilisée dans un délai de 5 ans. Les frais de personnels vont augmenter avec la mise en place de la mutuelle d'entreprise, les recrutements au siège et l'impact de mesures salariales. La mise en place de denrées « bio » se fera de manière progressive avec 15 % en 2009 et 20 % en 2010.

La subvention pour l'AGRAF est en baisse d'un million d'euros. Mais, elle devra faire face à l'ouverture du nouveau restaurant de Montaigne, dont les travaux ont été reportés du fait de leur importance.

Logement



ALPAF

L'objectif que s'est fixée l'association ALPAF est l'atteinte d'un parc de 10 000 logements en région parisienne et de 500 logements en province, à l'horizon 2013 pour Paris et 2010 pour la province. dans le même temps, une amélioration des aides et des prêts est engagée. Pour ce faire, le maintien de la subvention 2008 était nécessaire, selon nous.

La baisse de 1,5 million d'euros, auquel s'ajoute le gel budgétaire de 6 % auront un impact sur l'atteinte de ces objectifs. En matière de réservations de logements, l'année 2008 aura été une bonne année, puisque 15 millions d'euros sont engagés, soit une centaine de logements en région parisienne et plus de 200 en province (Haute Garonne, Ille et Vilaine, Isère, Oise, Pyrénées Atlantiques, Rhône,

Haute-Savoie, Var, Alpes Maritimes). Un peu plus de 300 logements seront livrés avant la fin de l'année, dont une moitié en province et l'autre en région parisienne.

Le nombre de demandes est d'environ 2 500.

Pour 2009, l'objectif est de poursuivre les réservations sur la base de 15 millions d'euros.



Aides et prêts



Ces aides sont impactées par le contexte économique.

Les aides à la première installation sont en forte hausse, surtout en zone 2. Mais les prêts pour faciliter l'installation et le prêt bonifié sont en forte diminution du fait de la hausse de l'immobilier. Celà va certainement avoir pour conséquence un maintien des agents dans le parc social.

Des améliorations ont été apportées dans le domaine des prêts, grâce à l'intervention des personnels au sein de l'assemblée générale avec :

- ouverture de prestations aux agents en retraite,
- l'augmentation des plafonds pour l'accès aux prêts bonifiés,
- l'augmentation de durées des rem-

boursements,

- la réflexion sur une aide au logement des enfants étudiants,
- l'ouverture de l'aide à la première installation et de prêt bonifié aux agents de droit privé des associations.

Cela devrait avoir pour conséquence de stimuler les demandes et couvrir des besoins qui ne l'étaient pas auparavant.



Tourisme et loisirs



La tendance à une hausse de fréquentation dans les secteurs « enfants » et « familles » se confirment. Malgré cela, l'association présente un déficit d'exploitation en 2008. Le gel budgétaire n'a pas été levé et la subvention pour 2009 est en hausse de 1,6 millions d'euros.

VACANCES ENFANTS

S'il y a un maintien des demandes en été,

on constate une forte hausse pour l'hiver et surtout le printemps.

La CGT se félicite de cette progression qui est bien le résultat d'une volonté politique de faire mieux connaître l'EPAF auprès des familles.

Il est cependant noté un glissement des tranches de quotient familial vers la moitié supérieure de la grille, ce qui peut laisser supposer une exclusion des

tranches les plus basses (rien d'étonnant dans le contexte actuel !). Cependant, si ce phénomène se confirmait en 2009, il conviendra de s'interroger sur la politique tarifaire.

VACANCES ENSEMBLE

L'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant des problèmes de santé a encore progressé : 345 enfants

(suite page 4)

(suite de la page 4)

ont ainsi été accueillis en 2008. Les séjours courts (une ou deux semaines) continuent de progresser et l'EPAF éprouve des difficultés à répondre à la demande notamment en région francilienne. Les enfants des DOM ont également participé à des séjours en métropole et

dans les pays de l'union européenne.

VACANCES FAMILLES

L'activité 2008 est sensiblement identique à celle de 2007. On constate une forte baisse des campings (météo oblige), mais la réouverture de Bréhat (Côtes

d'Armor) et la construction de chalets à Soulac (Gironde) auront un impact sur l'année 2009.

Des contacts sont en cours avec le ministère de la Justice et de l'Intérieur pour mettre en place des conventions d'occupation en basse et moyenne saison.



Points divers



CRECHES

Pour 2009, les crédits seront augmentés de 20% : réservation de berceaux à Noisy le Grand et à Lyon, travaux à effectuer à Paris, Lille et Marseille, augmentation de la participation ministérielle aux crèches municipales ou privées, depuis la mise en place de la prestation du service unique par les CAF et de l'augmentation des coûts de garde. Sur Ivry, la décision n'est pas encore prise.

LES SECOURS

Les dépenses se stabilisent sur ce poste fortement augmenté les trois dernières années:un nouveau dispositif de désinté-

ressement direct des créanciers a été mis en place, mais le problème du surendettement demeure,et fait nouveau, surtout au niveau des retraités.

LE BILL

Les crédits 2008 ont subi pour la première fois un gel budgétaire, ce qui n'a pas permis à toutes les délégations de mener à terme les projets votés. De nombreux CDAS ont protesté contre cette mesure. D'autant plus que le montant de subvention est minime. En effet, si on le rapporte aux nombre d'actifs, cela fait un montant de 28 euros par agent et seule-

ment 13 euros si on considère l'ensemble des ayants droits et retraités des ministères ! **Toutes les organisations syndicales se sont abstenues sur le projet de budget.**

FORMATION

Le module de formation des représentants en CDAS est finalisé. Les formations débutent dès janvier (Calvados), et la parité administrative est également concernée.

PROCHAIN CNAS

Il se tiendra le 25 mars 2009.

